



Centre Social QUARTIER VITALITE
7, rue Saint Polycarpe – 69001 Lyon
Tel : 04 78 39 36 36
www.centresocialquartiervitalite.fr

Modalités d'Inscriptions

MERCREDI APRES-MIDI

2018 2019

Les Accueils de Loisirs 3-11 ans sont un service **réservé exclusivement aux familles habitant le 1^{er} arrondissement de Lyon** (ou dont l'enfant est scolarisé dans une des écoles du 1^{er} arrondissement de Lyon).

Conditions préalables :

- *Si votre enfant est inscrit sur les « Ateliers du Mercredi Matin » à l'école Michel Servet : vos enfants seront pris en charge dans la continuité de la journée jusqu'à 18h.*
- *Si votre enfant est inscrit sur les « Ateliers du Mercredi Matin » dans les écoles Robert Doisneau ou Tables Claudiennes ou Levi Strauss : une équipe d'animateur du Centre Social se chargera de récupérer directement vos enfants auprès des équipes périscolaires Ville de Lyon de ces écoles.*
- *Pour les autres situations, vous pouvez amener directement vos enfants au restaurant scolaire de l'école Michel Servet à 12h30.*

Modalités Pratiques :

- Le **règlement** doit être fait sur place au moment de l'inscription. Pour pouvoir inscrire ses enfants, chaque famille doit être à jour de ses règlements précédents.

- Pièces à fournir obligatoirement le jour de l'inscription pour valider définitivement l'inscription :
 - Justificatif de domicile ou de scolarisation sur l'arrondissement (factures, etc. ou Carnet de liaison)

 - Carnet de santé de l'enfant

 - Attestation de **Quotient Familial CAF** de moins de trois mois (ou Dernier avis d'imposition des deux parents si vous n'êtes pas allocataire CAF)

 - Règlement en Chèque bancaire, Espèces, Chèques vacances ou Chèques CESU